# Deux points de vue sur le futur de Grandson

GRANDSON Présenté mardi à la salle des Quais, le projet de plan de quartier de Fiez-Pittet, aux Tuileries-de-Grandson, a suscité de nombreuses interrogations, avec, en filigrane, deux visions du futur de la cité d'Othon. Les opposants promettent un référendum.

our la Municipalité de Grandson, le plan de quartier de Fiez-Pittet, que nous avons présenté dans notre édition de lundi, représente un maillon important, et nécessaire, à la politique de logement, dans une vision englobant l'agglomération yverdon-noise (AggloY). Pour les opposants, emmenés par des voisins directs de la parcelle concernée -en forme de triangle dont la limite des propriétés de la rue des Vergers forme la base et la route de la Brinaz et le ruisseau du même nom les deux autres côtés-, ce projet est «trop grand» et susceptible de générer des nuisances.

A l'évidence, la séance a permis aux parties en présence de s'exprimer dans une bonne ambiance. Mais pas de rapprocher les positions. «On aurait pu imaginer améliorer le projet avec eux», déplore Antonio Vialatte. Le municipal en charge de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme défend le projet dans une vision d'agglomération; «Où va-t-on mettre les gens?» Rappelons que, se-

lon les études prospectives -ce chiffre est fluctuant- le périmètre d'AggloY devrait accueillir pas moins de Il 000 nouveaux habitants à l'horizon 2030.

Car si les opposants redoutent l'impact de l'arrivée de 450 habitants -c'est un maximum-, le municipal souligne, pour sa part, qu'en fonction des nouvelles règles en vigueur concernant la densification, la Municipalité a opté pour un plan «minimum». Par ailleurs, des bandes boisées et un couloir de faune à aménager le long du ruisseau de la Brinaz favoriseront l'intégration de ce nouveau quartier dans l'environnement construit.

A l'argument des opposants, qui considèrent que les projets en cours et à venir dans le «hameau» des Tuileries suffisent, Antonio Vialatte répond qu'ils ne permettront pas de répondre optimiser les possibilià la demande.

### Optimiser

plus actifs, Roberto Ric- à moyen terme, gagner la ciuti, relevait, au lendemain zone de la Poissine... qui de la séance d'information, reste à légaliser.



L'assemblée était constituée principalement d'habitants des Tuileries-de-Grandson. En médaillon, le syndic François Payot lors de la présentation.

que celle-ci s'était déroulée, à ses yeux, «dans une ambiance bon enfant». II n'a pas pour autant changé sa position; «Il faut tés de construire dans ce qui existe.» Notamment, les dépôts de l'entreprise L'un des opposants les Beati. Ceux-ci, devraient,

meubles projetés, en particulier les toits plats, passe personnels? «Je ne suis pas mal. Les voisins considèrent qu'elle va «jurer» avec les villas du coteau proche qui, à «une verrue près», ont des toits à pans traditionnels: des arguments financiers: posent: «La question est de «Il n'y a pas d'harmonie, ni d'esthétique paysagère.»

Les principaux opposants, qui se trouvent être des voisins proches de la parcelle ture (2021). Nous n'aurons

L'architecture des 21 im- incriminée, ne défendent-ils plus de marge de manœuvre pas avant tout des intérêts contre la construction. J'en vis. Le but est de mettre des gardes-fous», réagit Roberto Ricciuti. Et d'invoquer futur de Grandson qui s'op-«Le plafond d'endettement de la Commune a été rele- ou pas. On peut en discuter. vé à 50 millions de francs Mais on est au minimum de jusqu'à la fin de la législa- ce que veut le Canton.»

## Procédure Les étapes

La mise à l'enquête du projet va susciter des oppositions. Il appartiendra ensuite à la Municipalité des les traiter, puis au Conseil communal de se prononcer. ll faudra, par ailleurs, obtenir l'approbation du Canton. Les autorités ont déjà été informées de la création d'un comité référendaire, présidé par Didier Rey, un ancien président du Conseil domicilié aux Tuileries-de-Grandson. Il n'est pas exclu, dans l'hypothèse d'une acceptation, que l'organe délibérant décide d'un référendum spontané.

pour réaliser d'autres investissements», relève-t-il.

Pour Antonio Vialatte, il ne fait aucun doute que ce sont bien deux visions du savoir si on veut densifier

VALLORBE Journées du Patrimoine à la gare

## Exposition portée par les artistes

a gare de Vallorbe, édifice centenaire qui fut autrefois la sixème plus grande gare du pays, fait partie de la vingtaine de lieux programmés dans le canton de Vaud pour accueillir les journées du patrimoine 2017 autour du thème «L'héritage du pouvoir».

### Immense bâtiment

Les dimensions démesurées de ce bâtiment visaient à impressionner le voyageur lors de son arrivée en

Suisse. Cette ancienne gare internationale a, en effet, été référence à de nombreuses construite comme un sym- anecdotes de l'histoire du bole de puissance.

L'exposition de six artistes: Simon Deppierraz, Gilles Furtwangler, 1'Orient Express. Yannick Lambelet, Stéphanie Lucie Mathern, Sébastien Mettraux et Daniel Ruggiero. Leurs sculptures et peintures dialoguent avec ce lieu historique et questionnent son rapport à la notion de pouvoir.

lieu: autrefois chantier co-«Optimo lossal défiant la nature, zone Maximo» réunit les travaux frontière et de contrôle, lieu de passage international de

> Samedi, de 11h à 20h, vernissage. Dimanche, de 11h à 18h, visites commentées. De samedi au dimanche 17 septembre, de 14 h à 18h, exposition ouverte du mercredi au dimanche et sur rendez-vous.



L'artiste Sébastien Mettraux est l'organisateur de l'exposition «Optimo Maximo», qui traîte de l'héritage du pouvoir. Le Vallorbier exposera également ses propres œuvres.



**VISILAB** 

www.visilab.ch

https://v.calameo.com/?buildid=6832-000065&html5=true&mode=normal&trackersource=calameo&bkcode... 07.09.2017